

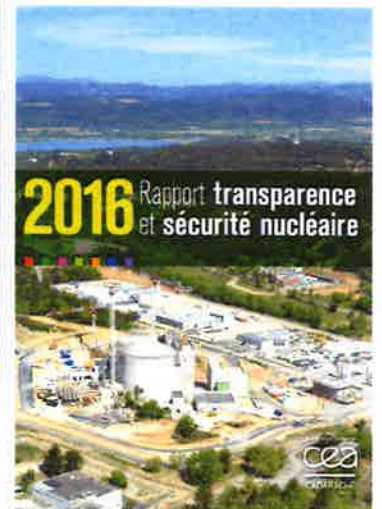
De la recherche à la vie quotidienne

Au service de la science, de la médecine, de l'industrie et au coeur de notre vie quotidienne, le centre de recherche du CEA Cadarache est partout présent

Transparence du CEA Cadarache: une ligne de conduite avant d'être une obligation légale

Comme chaque année, à la fin du mois de juin, le CEA Cadarache publie son rapport TSN. TSN pour « Transparence et Sécurité Nucléaire ». Un document officiel que le centre se doit de produire afin de se conformer à la Loi relative à la Transparence et à la Sécurité Nucléaire de 2006. Même si, au-delà de l'obligation légale, ce rapport ressemble fort à un mode d'emploi. En une centaine de pages, le document dépasse en effet l'obligation légale afin de « Tout Savoir sur Nous »: comme TSN! Telle une notice qui permet de savoir ce que l'on fait à Cadarache ... mais aussi ce que l'on ne fait pas. A commencer par produire de l'électricité. Car qui n'a pas entendu parler, au moins une fois, de la centrale de Cadarache? Un raccourci très éloigné de la réalité, qui tendrait à faire oublier le but premier du centre. Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives n'a en effet pas installé la moindre centrale sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance. En revanche, il a permis au lieu-dit « Cadarache » de devenir, en l'espace de 58 ans, le plus important centre de recherche et développement technologiques pour l'énergie en Europe.

Le CEA Cadarache est en effet l'un des neuf centres CEA installés en France. Les programmes développés ici, aux confins de quatre départements (Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Var et Vaucluse) concernent quatre grands



domaines: les énergies bas carbone (nucléaire et renouvelables), la défense et la sécurité globale, les technologies pour l'information et pour la santé, et les très grandes infrastructures de recherche. Plus précisément, la partie nucléaire touche aussi bien la fission, technologie actuellement maîtrisée et utilisée pour fournir les particuliers en électricité, que la fusion. Et c'est précisément ce positionnement en matière de recherche expérimentale qui a permis à Cadarache d'être choisi pour accueillir le projet ITER.

« Toutes ces activités au profit de

l'énergie sont porteuses de création de richesses, en particulier au profit de l'activité régionale dans l'environnement de Cadarache », rappelle Christian Bonnet, le directeur du centre bucco-rhodanien avant d'insister sur un point essentiel: « le bon déroulement de nos activités de recherche nécessite une parfaite maîtrise de la sûreté. La santé des salariés, la sûreté et la sécurité ne se négocient pas et elles seront toujours ma première priorité! Un travail réalisé en toute sécurité est la première garantie de la qualité de nos activités et de notre fonctionnement ».

A noter également que plus de 10 pages du rapport sont consacrées aux résultats des mesures des rejets, et à leur impact sur l'environnement. Le bilan 2016 des rejets radioactifs liquides et atmosphériques du CEA Cadarache, ainsi que les résultats des contrôles de radioactivité et des mesures effectuées dans l'environnement (du Centre et des communes avoisinantes) « sont souvent inférieurs aux limites de détection des appareils ». Ainsi, comme l'année précédente, l'impact estimé est très inférieur aux limites annuelles tolérées pour le public.

Le rapport TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) est un bilan annuel portant sur la sûreté nucléaire, la radioprotection, les incidents ou accidents, la nature et la composition des rejets radioactifs et chimiques issus des activités de recherche du CEA Cadarache, et les déchets radioactifs qui sont temporairement entreposés sur le site. Il a été rédigé au titre des articles L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement (ex-article 21 de la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire).

Il est téléchargeable librement via le site Internet du Centre: cadarache.cea.fr

Régulièrement à la rencontre du grand public, des médecins ou des collégiens



Parce que la transparence ne se limite pas à un rapport annuel, le CEA Cadarache ouvre régulièrement ses portes afin de faire connaître ses activités, mais également les métiers exercés en interne. C'est notamment le cas de l'opération « Cadarache Jeunes » qui, chaque année, permet aux collégiens de la région de passer une journée au CEA. Au début du mois de juin, 77 élèves (venus de Marseille, Simiane, Vinon-sur-Verdon, Forcalquier,

Cadenet, Vedène, Manosque et Le Puy Sainte-Réparate) ont ainsi pu rencontrer les chercheurs et visiter leurs installations. Ils ont également présenté leurs travaux, réalisés en classe, dans le cadre d'un projet de science participative sur la météo et le climat.

Quelques jours plus tard, près de 50 médecins et radio-pharmaciens de la région PACA, mais aussi de Monaco et Montpellier, ont participé à la 5ème édition du séminaire

de médecine nucléaire, organisé par le Centre. Lors d'une visite exceptionnelle du chantier du réacteur de recherche Jules Horowitz (RJH), les professionnels de santé ont pu découvrir comment sont générés les produits nucléaires destinés à la médecine. En effet, outre l'étude des matériaux et combustibles, le RJH a pour mission, à l'horizon 2022, la production de radioéléments médicaux destinés aux hôpitaux et aux services d'ima-

gerie médicale. « Le CEA s'est préoccupé très tôt de l'utilisation des rayonnements à des fins médicales (traitements ou diagnostics), et de l'influence des rayonnements sur les cellules vivantes (domaine de la radioprotection) », a d'ailleurs rappelé Christian Bonnet, le directeur du centre.

Enfin, toujours en juin, le CEA Cadarache a participé à une réunion publique organisée par la Commission Locale d'Information, à Vinon-

sur-Verdon. Guy Brunel, chef de l'UCAP (Unité de communication et des affaires publiques) a ainsi pu répondre aux questions des personnes présentes, sur la campagne de distribution de comprimés d'iode, avant de rappeler que « s'il y a une distribution de nouveaux comprimés, ce n'est pas parce que le risque a évolué mais tout simplement parce que les précédents sont désormais périmés ».

